



FORMATION PROPOSÉE EN COLLABORATION AVEC LA MISSION FIDES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS



→ ALCOOL, DROGUES ILLICITES ET RISQUES PROFESSIONNELS

La relation auprès des personnes souffrant d'addictions nécessite une approche particulière et il est vite apparu souhaitable de former les professionnels concernés afin qu'ils assurent des missions d'information, de prévention en addictologie et d'orientation à l'attention des personnels des établissements de santé.

Durée : 1 à 4 journées

Public concerné : membres de CHSCT, cadres de santé, direction, médecins du travail

Programme :

- Maîtriser le contexte réglementaire employeur/employé
- Repérer des situations individuelles et les réactions adaptées
- Promouvoir et évaluer une politique de prévention : du collectif à l'individuel

→ Formation de 4 jours

Public concerné : professionnels qui sont régulièrement confrontés à des situations évoquant un problème d'addictions : personnels de santé au travail, assistants sociaux et personnels de la médecine statutaire, membres de CHSCT, personnels de DRH.

Programme :

- Informer, repérer et accompagner les personnels en difficultés
- Connaître les consommations à risque de dépendance, les représentations sociales, les pratiques de soins
- Sensibiliser à l'entretien motivationnel
- Les addictions et le droit du travail
- La prévention collective : savoir construire une stratégie de mobilisation et une politique de prévention

Recommandation

Cette formation est à compléter par un groupe de pratiques professionnelles d'une journée à programmer 6 mois après.

→ Formations d'une journée : 3 formats au choix

Public concerné : groupes locaux

Programme : Connaissances générales sur les addictions : définition du concept d'addiction, épidémiologie, représentations sociales, les différents produits, législation et addictions en milieu professionnel, politique de prévention.

Public concerné : ensemble des personnels

Programme : Sensibilisation et information sur les pratiques addictives.

Public concerné : cadres

Programme : Aide à la gestion des situations de crise ou répétitives, liées à des consommations nocives de produits psycho-actifs.

TARIF

ADHÉRENTS 1 500 EUROS/journée – NON-ADHÉRENTS 2 000 EUROS/journée
ÉTABLISSEMENTS AP-HP 600 EUROS/journée



Le RESPADD, Réseau des Établissements de Santé pour la Prévention des ADDICTIONS, est une association à but non lucratif à laquelle adhèrent des établissements de santé engagés dans la prévention et la prise en charge des addictions.

L'association s'est donné trois buts : informer et sensibiliser les établissements pour prévenir les pratiques addictives et leurs complications, les accompagner dans l'organisation des filières de soins en addictologie et promouvoir une dynamique de réseau.

Organisme de formation agréé, le RESPADD propose au personnel soignant médical et paramédical d'actualiser ou de développer leurs compétences dans le domaine des pratiques addictives.